

8. Maïs doux IP-SUISSE

2022



Nom	Prénom	N° Agrosolution
Adresse	NP	Lieu
Téléphone	N° BDTA	N° cantonal d'expl.

Statut:

- rempli
- pas rempli
- pas contrôlé
- pas applicable
- existant

<input type="checkbox"/> Notification	
<input type="checkbox"/> Avertissement	
<input type="checkbox"/> Exclusion	

1.2 Exigences de base

1.2.1	L'exploitation respecte les exigences PER	<input type="checkbox"/>	En cas de non-respect, noter la/les raison(s) sous « Remarque »
-------	---	--------------------------	---

8. Exigences pour le maïs doux IP-SUISSE

8.1	Des analyses de sol datant de moins de 10 ans sont disponibles.	<input type="checkbox"/>	Année d'analyse :			
8.2	Seules des semences certifiées sont utilisées (vérifier le bon de livraison ou la facture).	<input type="checkbox"/>				
8.3	L'utilisation de régulateurs de croissance, fongicides et insecticides est interdite sur l'ensemble des surfaces de tournesole	<input type="checkbox"/>				
8.4	Aucun herbicide de pré-levée n'a été utilisé.	<input type="checkbox"/>				
8.5	Aucune des substances actives suivantes n'a été utilisée dans un traitement de post-levée (dicamba, MCPA, MCPB,2,4 D). Liste des herbicides de post-levée utilisés	<input type="checkbox"/>	Nom du produit	Date	Parcelle	

Remarques:

Le/la producteur/trice renonce au contrôle et **sort du programme IPS maïs doux**, il reste cependant membre et reçoit les vignettes AQ-viande et SUISSE GARANTIE (pour autant qu'il existe un contrôle des exigences de base valable, réalisé durant les 4 dernières années).

Le /la producteur/trice renonce au contrôle et **sort du label IP-SUISSE, AQ-viande et SUISSE GARANTIE incl. !**

Le/la producteur/trice **certifie par sa signature son auto-déclaration** et atteste également l'**authenticité des données de cette checkliste**.
Le producteur peut exiger un nouveau contrôle par l'organisme de contrôle compétent, ceci dans les 3 jours ouvrables.
Les éventuelles autres remarques sont l'affaire du mandant.

Date du contr.	Signature du producteur/trice	Signature du contrôleur / N° natel:	Identification de l'organe de contrôle